

La fibre optique se déploie doucement mais sûrement

[A LA UNE ROYAN](#)

Publié le 06/05/2017 à 3h40.

0 COMMENTAIRE



Inauguration en grande pompe, hier, d'une armoire de raccordement de la fibre optique.

PHOTO R. C.

PREMIUM

Depuis décembre, quelque 700 foyers sont éligibles au très haut débit.

En soi, l'équipement semble bien banal. Presque invisible dans le paysage urbain, même. Qui, à part peut-être les riverains les plus immédiats, aura remarqué l'apparition de cette armoire grise scellée au trottoir de l'avenue de Pontailac, au niveau des feux tricolores ? Ladite armoire porte en réalité la dénomination technique de « point de mutualisation optique », dans le jargon des télécoms. Son rôle : servir d'interface dans l'acheminement de l'Internet « très haut débit », à travers un réseau de fibre optique.

Cette « armoire de rue » est, avec celle également en service à l'angle des boulevards de l'Océan et Louis-Lair, l'un des deux premiers « points de mutualisation optique » installés en ville. Et opérationnels. Une telle armoire peut abriter les

raccordements à l'Internet « très haut débit » de 350 prises téléphoniques, capacité pouvant même être portée à 500 branchements.

Le littoral et l'est d'abord

La municipalité a voulu une inauguration presque en grande pompe, hier, de cette « armoire » de l'avenue de Pontailiac, avant la signature ensuite, en mairie, d'une convention avec Orange, qui a fait le choix stratégique de financer la « construction » d'un réseau de fibre optique à Royan.

Par cette convention « de programmation et de suivi du déploiement de la fibre optique » à Royan, Orange n'a jamais fait que confirmer, s'il en était besoin, le plan d'équipement qu'elle a lancé fin 2016 avec la mise en service de ses premiers « points de mutualisation ». Orange a confirmé aussi qu'elle avait entendu les souhaits de la Ville de Royan, qui réclamait que soient prioritairement éligibles au très haut débit des secteurs de la ville souffrant d'un déficit de débit. C'est le cas de la partie Est de Royan. C'est aussi le cas, paradoxalement de la frange littorale, du port à Pontailiac, où Orange enregistre depuis quelques semaines ses premiers abonnés au très haut débit. Sans concurrence, pour l'heure.

Sans concurrence, pour l'heure

Les armoires de raccordement d'Orange sont ouvertes aux autres opérateurs de fourniture d'accès à internet (FAI), moyennant évidemment une redevance. Pour l'heure, ni SFR, ni Free, ni Bouygues ni aucun autre FAI n'a manifesté leur intérêt. Orange reste donc, dans le quartier pour l'heure concerné, le seul à proposer une offre internet THD.

Il reste du temps à la concurrence pour venir disputer à Orange ce nouveau marché. Le déploiement du très haut débit va s'étendre jusqu'en 2022, en ville. Le premier adjoint au maire, Patrick Marengo, par ailleurs vice-président de l'Agglomération en charge justement de ce dossier pour l'ensemble du Pays royannais, a martelé hier encore son ambition, locale d'abord : « Il faut qu'une grande majorité des foyers

royannais soit éligible au très haut débit d'ici à 2020, puis les derniers foyers non raccordés d'ici à 2022. »

La première tranche royannaise – la couverture des deux secteurs évoqués plus tôt – devrait être achevée d'ici à fin 2018. Elle consiste en la mise en service de 19 « armoires de rue », sur les 60 qui seront installées à terme. Au cours de la seule année 2017, sept autres « points de mutualisation optique » seront encore posés et raccordés.

Le reste de l'Agglo aussi

Président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara), Jean-Pierre Tallieu est également signataire de la convention relative au déploiement du très haut débit. Si, à Royan même, Orange assume seul l'investissement, celui-ci sera pris en charge, pour les 33 autres communes du territoire de la Cara, par l'Agglomération.

Le calendrier est proche de celui de Royan. « Il est bien écrit dans cette convention que vous vous engagez à raccorder le reste du territoire en cinq ans, entre 2018 et 2022. Je vais signer cette convention, mais vous aussi, vous allez la signer ! », a lancé Jean-Pierre Tallieu au directeur régional sud-ouest d'Orange hier, sur le ton du défi. « Cochon qui s'en dédiera ! »

Jean-Pierre Tallieu entend bien qu'Orange respecte aussi ses engagements calendaires dans le déploiement du très haut débit pour les autres habitants du territoire.